

## Synthèse des débats au sein du 3ème forum « Animation de la vie locale »

Le site du Salagou n'est pas un éco-musée ni une simple destination touristique, mais aussi un lieu de vie et de travail. L'élaboration de chaque projet doit permettre d'établir un dialogue. De la richesse des échanges et de l'ampleur de la concertation découlera la qualité et la pérennité des projets.

*Pour lancer le débat, le Syndicat mixte questionne: « Le Syndicat essaie de promouvoir la participation des habitants et la concertation. Cette façon de faire vous paraît-elle satisfaisante ? Est-il possible de l'améliorer ? »*

- Les participants témoignent de la grande diversité et de la richesse de l'offre d'activités sur le Salagou. Cependant les acteurs du monde sportif, culturel, environnemental et les élus se côtoient sans forcément s'écouter. Les différentes initiatives sont peu connues et peu connectées. Les participants demandent au Syndicat de travailler à les mettre en relation.

Comment mieux impliquer et favoriser le partenariat entre habitants, élus, socioprofessionnels et associations ? Comment arriver à définir collectivement des objectifs et faire ensemble ?

- Les participants s'accordent sur la nécessité de définir des règles de travail. La condition première du débat est la courtoisie. Sans écoute et respect de ce qu'est l'autre, le partenariat n'est pas possible

Les participants font remonter au Syndicat son manque de communication.

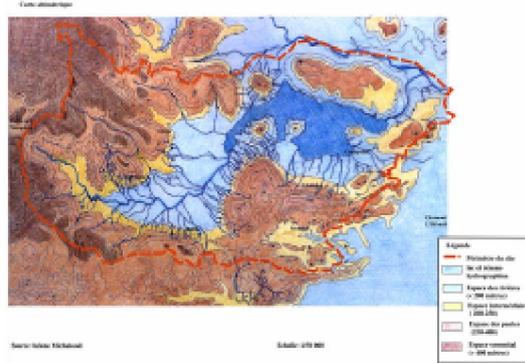
- En « interne », les habitants pour s'impliquer demandent à être mieux tenus au courant des réunions des commissions : dates et comptes-rendus doivent être accessibles à tous. Les participants évoquent le besoin d'une newsletter et la possibilité d'un site Internet. Mais ils s'accordent sur l'efficacité des panneaux d'affichage sur les places de villages
- Les 3 commissions travaillent de façon trop cloisonnée, ce qui nuit à la vision d'ensemble et à une bonne transversalité. Il faut trouver plus d'espace pour la mise en commun des thèmes comme cette journée des Etats Généraux.
- En « externe » (hors site) : les participants demandent au Syndicat d'émettre un message clair, unique et cohérent vis-à-vis des partenaires institutionnels pour mieux faire connaître le Salagou, lui redonner la place qu'il mérite en tant que site classé aux niveaux départemental et régional. Le Syndicat doit faire le lien entre les différentes échelles territoriales : communes, intercommunalité, Pays, Département et Région
- Un lieu commun, type « maison du Salagou » servirait cet objectif de communication, de cohérence et de transversalité



**Merci tout spécialement à l'équipe d'organisation**

**merci à tous pour votre participation !**

- Les participants font remarquer la nécessité et la pertinence pour un territoire classé de se positionner sur de l'innovation : chercher la qualité des produits agricoles mais aussi des bâtiments. Les participants évoquent l'exemple innovant des hameaux agricoles
- La technique de l'éco-buage : l'utilisation du feu pour entretenir les terres est à la fois traditionnelle et innovante
- Des agriculteurs demandent de rester vigilant sur l'accès à la ressource en eau
- Dans un contexte de vieillissement de la population agricole, les participants évoquent la difficulté de transmission des terres et des exploitations.



Certains participants ont l'impression que les anciens seraient réticents à proposer leurs terres en fermage sur des zones pourtant non urbanisables (attention ! ce n'est pas la position du Syndicat).

***Dans un deuxième temps le Syndicat pose la question : « quelle place pour l'espace public et le lien social dans nos villages ? »***

- En milieu rural les familles ont besoin de 2, parfois de 3 voitures. Les places de village ne sont pas dimensionnées pour cette omniprésence de la voiture et manquent de parkings. L'espace de stationnement empiète l'espace public



- le modèle généralisé de la villa avec jardin rend moins nécessaire l'espace public
- pour que les espaces publics soient mieux utilisés et respectés, il faudrait mieux les marquer, les signaler et favoriser l'installation de commerces, l'activité créant de la rencontre
- La perception des habitants évolue favorablement vers l'utilisation de l'espace public pour accueillir des événements, fêtes, festivals...

- Au Salagou, l'espace public est aussi naturel puisque les berges du lac appartenant au Département ont été classées en 2007 « Domaine Public ». Comment faire pour que les usagers puissent délimiter l'espace qui relève du domaine public de celui qui relève des propriétés privées ?



Crédit Photo : CC du Lodévois



Crédit Photo : Magali Bouchez, CC Clermontais

- Les besoins exprimés par les usagers des berges sont : l'accessibilité, la sécurité, la propreté
- l'ensemble des participants s'accorde sur le fait qu'interdire ne sert à rien. Il est plus utile de mettre en place des aménagements légers qui incitent les usagers à plus de respect.



Pour éviter de générer de la frustration et de l'incompréhension, les participants :

- Veulent passer du stade de la concertation à celui des aménagements concrets
- souhaitent une équité territoriale: éviter d'aménager un côté du lac au détriment des autres,
- souhaitent que les usages soient tous pris en compte : éviter par exemple de prioriser la pêche ou le wind-surf, sur la baignade ou le VTT
- Les aménagements et le fonctionnement du site doivent être expliqués par une signalétique claire ; la signalétique doit insister sur une bonne gestion des déchets
- Les nombreux animateurs associatifs sont prêts à jouer un rôle de relais d'information auprès de leurs adhérents : le message doit être clair, les associations ont besoin d'un peu de moyens
- Il serait intéressant de mutualiser les équipements mobiles : type pontons flottants, matériel d'accueil du public, etc...qui pourraient tourner autour du lac en fonction des besoins pour jouer ce rôle
- il n'y pas assez d'équipements pour l'accueil de groupes ce qui nuit au développement de l'activité en hors-saison
- il serait intéressant de travailler avec le label Qualité Hérault qui est bien reconnu

## Synthèse des débats au sein du 2ème forum « Gestion du grand paysage »

Les paysages exceptionnels du Salagou sont en constante évolution. Leur qualité est menacée par des évolutions lourdes : déprise agricole, urbanisation. Il est primordial de comprendre et d'anticiper ces facteurs de changement pour préserver la qualité paysagère et environnementale du site



Credit Photo : Philippe MARTIN

L'ensemble des acteurs s'accorde sur le fait que la beauté des paysages du Salagou est liée au maintien des milieux ouverts : la ruffe et les prairies sont à valoriser plus que la forêt. Les agriculteurs jouent un rôle primordial dans le maintien des milieux ouverts.

***Pour lancer le débat, le Syndicat mixte questionne: « quel vous semble être l'avenir de l'agriculture au Salagou et quel impact sur le paysage ? »***

- certains participants ont l'impression (attention ! ce n'est pas la position du Syndicat) que le classement du site bloque l'installation de nouveaux agriculteurs. Le problème du foncier agricole se serait pas tant l'accès aux terres que l'accès aux bâtiments. Il serait devenu difficile pour les agriculteurs de construire aussi bien des bâtiments d'exploitation que leurs maisons d'habitation sur des terres agricoles
- Les terres sur les berges du lac étant passées de Propriété privée du Département au Domaine public, le Département ne pourra plus désormais signer de baux emphytéotiques, mais exclusivement des conventions d'occupation précaire. Les participants et notamment les agriculteurs sont inquiets et manquent d'information sur ce nouveau statut des terres du Conseil Général.



## Etats Généraux du Salagou Dimanche 27 janvier à Octon



### Bilan de la journée

En cette magnifique journée ensoleillée, les Etats Généraux ont été une réussite. Hormis la superposition avec la clôture du festival de cinéma le même jour à Clermont l'Hérault, le mois de janvier nous paraît donc un bon choix pour organiser un tel rassemblement dans la vallée du Salagou.

Les visiteurs sont venus nombreux aux ateliers du matin (une centaine de personnes) débattre du futur du Salagou, comme aux animations de l'après-midi et au bal en soirée participer aux balades en calèche, pédestre et VTT, à l'atelier cerf-volant pour les enfants, visiter les stands des associations, ou déguster les produits locaux... créant ainsi une belle animation sur le Salagou.

### Restitution des débats

La création du Syndicat mixte de gestion du Salagou et l'embauche d'une chargée de mission fin 2006 ont suscité de grandes attentes. En organisant les Etats Généraux du Salagou le Syndicat mixte a voulu marquer sa 1<sup>ère</sup> année d'existence et faire le point sur les progrès accomplis.

Les acteurs des 3 commissions du Syndicat, les habitants passionnés et l'ensemble des élus ont répondu présent : ce sont plus d'une centaine de personnes qui se sont rassemblées dimanche matin au sein des forums pour s'informer et partager leurs points de vue.

Le climat général a été celui d'une bonne écoute mutuelle, qui dégageait l'impression d'une volonté de valoriser collectivement la vallée du Salagou et le cirque de Mourèze.

#### Synthèse des débats au sein du 1<sup>er</sup> forum « Gestion de la fréquentation »

Les berges du lac du Salagou restées à l'état naturel présentent un fort attrait touristique. Cependant en période de haute fréquentation, les berges tendent à devenir un espace de non-droit : le 1<sup>er</sup> arrivé occupe les berges, « les roues dans l'eau » au détriment des autres, ce qui génère de nombreux conflits d'usage, notamment avec les camping-caristes.

*Pour lancer le débat, le Syndicat mixte questionne : « Faut-il, à votre avis, autoriser le stationnement de nuit des camping-cars et des voitures ? sur les berges ou en retrait du lac ? système gratuit ou payant ? »*